



## COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS PROCÈS-VERBAL N° 26

---

Réunion : 28/02/2023  
Horaires : 14h 30 à 16h 30 Présentiel/Visio

---

Président(e) : Ghyslaine SALDANA

---

**Présent(e)s** : Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARBI, Cyril DURAND, Jean-Claude LAFFONT,  
Roland MAURIN, Guy PUEYO, Christian VIDAL.

**Excusé(e)s** : Mmes Chantal DELOGE, Agnès IRLA,  
Mrs. Patrick BOUDREAULT, Francis DAUSSEING, Christian GRAS, François IRLA, André LUCAS

---

### Rappel

#### Permanence Hivernale

**La commission organise une permanence du Vendredi 16h au Dimanche 9h pour traiter les arrêtés Municipaux pour terrains impraticables.**

**Seuls les documents envoyés sur [permanence@occitanie.fff.fr](mailto:permanence@occitanie.fff.fr) seront pris en compte.**

**Encore trop de clubs envoient le Week-end les mails au service Compétitions ou au Secrétariat ce qui ne permet pas de prendre en compte leurs demandes.**

Au cours d'une saison, à partir de deux (2) matchs de championnat, consécutif ou non, reportés à la suite d'un arrêté de fermeture édicté par le propriétaire pour cause d'impraticabilité du terrain, le club doit fournir dès le troisième arrêté, un terrain de repli répondant aux exigences de l'épreuve ou à défaut validée par la commission d'organisation.

A défaut de proposer un terrain de repli, la commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, outre l'inversion de la rencontre pour ce qui concerne les rencontres de la phase Aller, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

### Demandes de report de match

Toute demande de report de match doit obligatoirement être faite sur FOOTCLUB au plus tard 10 jours avant le match avec accord du club adverse.

Chaque demande sera étudiée par la CRGC et pourra être refusée si la demande n'est pas justifiée. Compte tenu du nombre de matchs importants à reporter, la Commission pourra les reprogrammer en semaine.

### Analyse FMI

**Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.**

***Suivant l'article 16 - Compétitions : Feuille de Match, Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les quatre (4) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».***

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.
  - A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue par mail uniquement à [competitions@occitanie.fff.fr](mailto:competitions@occitanie.fff.fr).
  - En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.
- Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.

### Absence FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
25/02/2023	Régional 1 - Seniors Poule B	St Alban Aucamville 1 -Plaisance Us 1	24573810	Amende 25€ club de St Alban Aucamville 1 n°563648
25/02/2023	Régional 3 - Seniors Poule E	Carbonne Js 1 - Rangueil F.C. 1	24548966	Amende 25€ club de Carbonne Js 1 N°515649
22/02/2023	Régional 1 - Futsal Poule B	Fc Bagatelle 1 - Carca Futsal Agglo 1	24719408	Amende 25€ club de Fc Bagatelle 1 N°526462

### Retard FMI

Date	Compétition	Match	N°Match	Décision CRGC
26/02/2023	U18 Fem. R2 A 11 Phase 1 / Poule D	A.S. Olemps 1 - F.C. Vignoble 81 11	25147927	Amende 25€ club de A.S. Olemps 1 N°520605
25/02/2023	U16 Régional 2 Poule B	S.C.P A.S 11 - Seysses Frouzins Us 11	24581751	Amende 25€ club de S.C.P A.S 11 N°553760
24/02/2023	Régional 2 - Futsal Poule B	Toulouse Futsal C. 2 - Fc Des Bons Hommes 1	24668396	Amende 25€ club de Toulouse Futsal C. 2 N°851139

## Modification / Reports / Reprogrammation

### **SENIORS REGIONAL 1 POULE B**

Match CANET EN ROUSSILLON / OL GIRON du 15.04.23

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS a étudié les demandes de modifications saisies sur FOOTCLUBS par les clubs recevants.

La CRGC section Séniors, conformément aux Règlements Généraux de la LFO *Article 59 – Chapitre 9 – Déroulement des rencontres*

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande de modification du club recevant (n°559206 du 20.02.23)  
– SENIORS REGIONAL 1 POULE B du 16/04/23.
- CANET EN ROUSSILLON / OL GIROU se joue le samedi 15/04/23 à 18H30.

### **SENIORS REGIONAL 1 POULE C**

Suite à la décision de la CR REGLEMENTS & MUTATIONS du 22/02/23 PV N°30 (match à rejouer)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de programmer la rencontre ci-dessous :
- FC 2 RIVES / LOURDES du 11/02/23 reportée au 08/04/23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

### **SENIORS REGIONAL 2 POULE B**

Suite au mail du club de FOIX (522121) du 01.03.23 nous informant du changement des installations sportives pour la rencontre du 04/03/23,

Suite au mail de la Mairie de PAMIERS (Convention de mise à disposition d'un équipement sportif – Stade BALUSSOU à Pamiers –)

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS

- ⇒ Émet un AVIS FAVORABLE au changement de terrain
- FOIX / BAZIEGE se joue le 04/03/23 à 20H00 sur les installations sportives BALUSSOU à Pamiers.

Suite à un nouveau mail du club de FOIX (522121) du 02.03.23, nous informant du changement des installations sportives pour la rencontre du 04/03/23 (installations sportives initiales)

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS

- ⇒ Émet un AVIS FAVORABLE au changement de terrain
- FOIX / BAZIEGE se joue le 04/03/23 à 20H00 sur les installations sportives JEAN SURRE à FOIX.

### **SENIORS REGIONAL 2 POULE C**

Match RODEZ AVEYRON / LUC PRIMAUBE du 04.03.23

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS a étudié les demandes de modifications saisies sur FOOTCLUBS par les clubs recevants.

La CRGC section Séniors, conformément aux Règlements Généraux de la LFO *Article 59 – Chapitre 9 – Déroulement des rencontres*

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande de modification du club recevant (n°559908 du 22.02.23)  
– SENIORS REGIONAL 2 POULE C du 04/03/23.
- RODEZ AVEYRON / LUC PRIMAUBE FC se joue Le 04/03/23 à 18H00.

### **REGIONAL 3 POULE F**

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS a étudié les demandes de modifications saisies sur FOOTCLUBS par les clubs recevants.

La CRGC section Séniors, conformément à l'*Article 59.1 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,*

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande de modification du club recevant (n°558062 du 15.02.23)  
– SENIORS REGIONAL 3 POULE F du 04/03/23.
- MONTAUBAN / GAILLAC se joue Le 04/03/23 à 20H15.

#### **U20 REGIONAL POULE B**

Suite à l'accord des clubs,

La CR Gestion des Compétitions Section Jeunes

- ⇒ Émet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre
- CATALAN FC / SETE FC du 04/03/23 reporté au 11/03/23 à 19H00.

#### **U18 REGIONAL 1 POULE A**

Suite demande et accord des 2 clubs

Après une nouvelle étude de votre demande, la CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un avis favorable au report de la rencontre U18 REGIONAL 1 POULE A du 01.03.23

- ⇒ MILLAU / NIMES OL se joue le mercredi 8 mars 23 à 17H00.

#### **U8 REGIONAL 2 POULE A**

Suite à la décision de la CR REGLEMENTS & MUTATIONS du 22/02/23 PV N°30 (match à rejouer)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- **Décide** : de programmer la rencontre LATTES AS / MONTPELLIER ATLAS PAILLADE du 15/02/23 reportée au MERCREDI 22/03/23 à 18H

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

#### **U17 REGIONAL POULE A**

Match LUNEL GC / SETE FC 34 du 11.03.23

Demande effectuée sur FOOTCLUBS le 20.02.23 par le club FC SETE (visiteur) pour jouer la rencontre le 04.03.23.

La Section JEUNES conformément à l'Article 59.2 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,

- ⇒ Maintien la rencontre LUNEL GC / SETE 34 le 11.03.23 - le club recevant n'a pas répondu dans le délai imparti

#### **U16 REGIONAL 2 POULE A**

Match OUEST AUDOIS / ALES du 25/02/23

Suite au mail du club de GROUPEMENT OUEST AUDOIS du 21/02/23,

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes

- Emet un avis FAVORABLE à la modification des installations sportives OUEST AUDOIS / ALES se joue le 25/02/23 à 15h00 sur le stade **LOUBATIERES à LABASTIDE D'ANJOU.**

#### **U16 REGIONAL 2 POULE B**

Suite à la décision de la CR REGLEMENTS & MUTATIONS du 22/02/23 PV N°30 (match à rejouer)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de programmer la rencontre ci-dessous :

- SEYSSES FROUZINS / AUCH du 19/02/23 reportée au 09/04/23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité.

### **COUPE OCCITANIE U15**

Sous réserve d'homologation des résultats des match des 1/16èmes de finale,  
La CRGC Section JEUNES et COUPE

- ⇒ Confirme que les clubs qualifiés pour les 8<sup>èmes</sup> de finale sont :  
RODEZ AF – PYRENEES ARIEGEOISES – ALBI et CANET ROUSSILLON

Les matchs ci-dessous des 8èmes de finales se joueront le 04.03.23

- CANET ROUSSILLON / COLOMIERS
- PYRENEES ARIEGEOISES / RODEZ AV.F
- ALBI / MONTAUBAN

Suite à une demande de modification via FOOTCLUBS N°559791 du 22/02/23 (accord des deux clubs)

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes, après étude de la demande, émet un AVIS FAVORABLE au report de la rencontre Coupe Occitanie U15 du 04.03.23

- ⇒ BLAGNAC / TOULOUSE se joue le 18.03.23

### **U15 REGIONAL POULE B**

Match TOULOUSE FC / TOULOUSE LARDENNE du 01.04.23

Suite à votre demande de modification via FOOTCLUBS N°560328 du 23/02/23 (accord des deux clubs)

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes

- ⇒ Émet un avis favorable à la modification de date de la rencontre
- TOULOUSE FC / TOULOUSE LARDENNE se joue le mercredi 15/03/23 à 16H00 sur les installations PARC DES SPORTS STADIUM B TATON à Toulouse.

### **FUTSAL REGIONAL 2 POULE A**

Suite mail du club NARBONNE MONTPLAISIR (581800) du 23/02/23, informant du FORFAIT de l'équipe REGIONAL 2 FUTSAL POULE A en Championnat pour la rencontre du 23/02/23.

La C.R Gestion des compétitions section FUTSAL

- ⇒ ENREGISTRE LE FORFAIT de l'équipe de NARBONNE MONTPLAISIR.
- ⇒ La rencontre du 23/02/23 - NARBONNE MONTPLAISIR / MONTPELLIER MED FUTSAL est ANNULEE.

La CR Gestion des Compétitions Section FUTSAL comptabilise à ce jour 2 forfaits pour l'équipe NARBONNE MONTPLAISIR (581800) :

- Le 09.02 contre l'équipe NARBONNAIS F.S
- Le 23.02.23 contre l'équipe MONTPELLIER MEDIT FUTSAL 2.

La Section FUTSAL, conformément à l'Article 104 du Règlement Administratif de la LFO – Partie 4 des Règlements Généraux de la LFO,

- ⇒ Déclare le club NARBONNE MONTPLAISIR **forfait général**
- ⇒ Les points marqués contre cette équipe en phase Aller sont maintenus, ceux de la phase retour sont annulés

### **FUTSAL REGIONAL 2 POULE B**

Match INTERFUTSAL PAYS CAT 2 / LABASTIDE FUT CARC. du 12.03.23

La CR Gestion des Compétitions section FUTSAL a étudié les demandes de modifications saisies sur FOOTCLUBS par les clubs recevants.

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 21.02.23 par le club de INTERFUTSAL PAYS CAT. (recevant) pour jouer la rencontre le 11.03.23 à 17h.

La CRGC section FUTSAL, conformément à l'Article 59.1 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande de modification du club recevant – pas de réponse du club visiteur dans le délai réglementaire
- INTERFUTSAL PAYS CAT 2 / LABASTIDE FUT CARC. se jouera le 11.03.23.

### **FUTSAL REGIONAL 1 FEM.**

Match LADY FUTSAL ACADEMY / ESP. CLUB TOULOUSAIN du 19.03.23

La CR Gestion des Compétitions section FUTSAL a étudié les demandes de modifications saisies sur FOOTCLUBS par les clubs recevants.

Demande sur FOOTCLUBS effectuée le 26.02.23 par le club de LADY FUTSAL ACADEMY (recevant) pour jouer la rencontre le 26.03.23 à 20h.

La CRGC section FUTSAL, conformément à l'Article 59.1 Partie 1-Titre 3-Chapitre 3 Déroulement des Rencontres des Règlements Administratif de la LFO,

- ⇒ Emet un AVIS FAVORABLE à la demande de modification du club recevant
- LADY FUTSAL ACADEMY / ESP. CLUB TOULOUSAIN se jouera le 26.03.23 à 20h

### **FOOTBALL ENTREPRISE REGIONAL 2**

Suite mail du club FENOUILLET AV (516340) du 21/02/23, informant du FORFAIT de l'équipe REGIONAL 2 FOOT ENTREPRISE en Championnat pour la rencontre du 23/02/23.

La C.R Gestion des compétitions section Foot Entreprise

- ⇒ ENREGISTRE LE FORFAIT de l'équipe de FENOUILLET AV.
- En conséquence la rencontre du 23/02/23 - FENOUILLET ROSERAIE / TOAC TOULOUSE est ANNULEE.

### **SENIORS FEM REGIONAL 1 POULE A**

Match RODEZ / TOULOUSE du 26.02.23

Suite aux mails reçus des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines

- ⇒ Émet un avis favorable au report de la rencontre du 26/02/23 au 08/03/23 à 19H30 sur les installations de RODEZ.

Concernant l'inversion de la rencontre (jouer sur les installations de Toulouse) la CRGC émet un avis défavorable.

- RODEZ / TOULOUSE du 26/02/23 reportée au 08/03/23 à 19H30 sur les installations de RODEZ.

Suite à la décision de la CR REGLEMENTS & MUTATIONS du 22/02/23 PV N°30 (match à rejouer)

La Commission Régionale Gestion des Compétitions section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de programmer la rencontre ci-dessous :

- TOULOUSE FC / TOULOUSE METROPOLE du 18/02/23 reportée au mercredi 15/03/23 à 19H30

*Le club RECEVANT devra communiquer les installations sportives au service compétitions dans les plus brefs délais.*

**La Présidente**

Ghyslaine SALDANA

**Le Secrétaire**

J-Claude LAFFONT